

Visite ministérielle

Qualité du milieu de vie en CHSLD

Plan d'amélioration

Informations sur l'installation

Nom de l'installation visitée	CENTRE D'ACCUEIL MARCELLE FERRON				
Statut	Privé conventionné	Établissement	CENTRE D'ACCUEIL MARCELLE-FERRON INC.	Adresse	8600, BOULEVARD MARIE VICTORIN
Nbre de lits perm. au permis	273	Région	Montréal	Ville	Brossard

Informations sur la visite

Date de la visite	16 novembre 2023	Reddition de comptes 1	16 novembre 2024
Date de transmission			

Pratiques cliniques



S’assurer que les résidents reçoivent des soins d’assistance et des services adaptés à leurs besoins en favorisant l’autodétermination et dans le respect de leur dignité :

- Utilisation de l’histoire de vie par les différents acteurs du milieu de vie;
- Pratique du PAB accompagnateur intégrée;
- Rencontres interdisciplinaires réalisées.

Recommandation(s)	Élément(s) non conforme(s)	Moyen(s)	Échéancier	État d'avancement
1. S’assurer que chaque résident ait un PAB accompagnateur dédié qui actualise ses fonctions.	• La pratique du PAB accompagnateur n’est pas actualisée.	1-Un PAB accompagnateur sera désigné lors de l'admission du résident. 2-Présentation du PAB accompagnateur lors de l'admission et effectue la visite du milieu de vie, complète le questionnaire sur les activités dirigées privilégiées par le résident et ses proches. 3-Chaque résident recevra un cahier de communication incluant la photo du PAB accompagnateur. 4-Les PAB du quart de soir sont collaborateurs au PAB accompagnateur. Des activités dirigées sont mises en place avec les PAB collaborateurs (quart de soir). 5-Le PAB accompagnateur soulignera l'anniversaire du résident. 6-L'information sera consignée dans le dossier Gustav / anniversaire du résident. 7-Formation et coaching aux PAB accompagnateurs assurés par une AICC. 8-Présence du PAB accompagnateur dans les moments de fin de vie.	2024-06-30	En cours

Recommandation(s)	Élément(s) non conforme(s)		Échéancier	État d'avancement
2. S'assurer qu'une rencontre interdisciplinaire permettant de cibler les besoins prioritaires et les objectifs d'intervention pour le résident soit réalisée dans le respect du délai prévu à la procédure.	• Une rencontre interdisciplinaire est réalisée pour les résidents, mais elle ne respecte pas le délai prévu à la procédure de l'établissement.	1- Priorisation des PII annuels pour rattraper le retard. Planification de deux rencontres interdisciplinaires par semaine, au lieu d'une seule rencontre interdisciplinaire par semaine, afin de respecter le délai prévu 2- Une agente administrative est dédiée à la planification des PII annuels et des PII d'admission 3- Une vigie du respect du délai prévu est assurée par les gestionnaires (ICU) via le logiciel GUSTAV.	2024-06-15	En cours

Activité repas



Le repas est une activité en soi et signifie beaucoup plus qu’uniquement se nourrir. Elle contribue au maintien des capacités de la personne, tant sur les plans physique que social;
Ce moment doit se dérouler dans une ambiance agréable, conviviale en favorisant les interactions et le plaisir de manger.

Recommantion(s)	Élément(s) non conforme(s)	Moyen(s)	Échéancier	État d'avancement
3. S’assurer que l’activité repas se déroule de manière à favoriser le plaisir de manger.	• L’ambiance, lors du repas, ne favorise pas le plaisir de manger notamment en offrant peu ou pas d’interactions entre le personnel et les résidents.	1-Effectuer des rencontres d'équipes jour-soir, afin de rappeler l'importance d'être dédié aux résidents, lors de l'activité repas 2- Effectuer des audits lors des activités repas afin de s'assurer que les employés interagissent avec les résidents 3- Diffusion de capsules par les gestionnaires (ICU) lors des rapports interservices sur les 4 moments clés lors de l'activité repas afin de maximiser les échanges avant, pendant et après l'activité repas.	2024-09-01	En cours

Milieu de vie



Milieu de vie accueillant, chaleureux, adapté et personnalisé permettant au résident et à ses proches de sentir comme à la maison;
Milieu de vie animé, inclusif, évolutif permettant aussi des activités spontanées et tenant compte des capacités fonctionnelles des résidents;
Milieu de vie favorisant la cohésion entre les résidents, leurs proches, le personnel, les bénévoles et la communauté.

Recommandation(s)	Élément(s) non conforme(s)	Moyen(s)	Échéancier	État d'avancement
4. S’assurer d’aménager les lieux afin d’offrir un milieu de vie accueillant et chaleureux pour les résidents et ses proches.	L’aménagement des lieux physiques ne permet pas au résident de se sentir chez lui.	1-Terminer la peinture des unités de vie restantes (unités 3 et 4) . 2-Proposition d'installation d'un appliqué aux murs de l'unité de vie 4. Si résultat concluant,poursuivre l'installation aux autres unités de vie, selon thématique des unités. 3-Aménagement des salons des ailes AB et CD en y ajoutant de petites tables en vue d’y placer des lampes. 4-Installation de cadres avec images dans les corridors des unités de vie. 5-Installation de cadres avec images dans les salles de bain. 6-Installation d'étagères aux salles de bain afin d’y placer des pots de fleurs. 7-Ajout de toiles peintes par les résidents aux unités de vie. 8-Ajouts de reproductions des oeuvres de l'artiste Marcelle Ferron dans les salles à manger des unités e vie ainsi qu'à la salle Despaties afin de souligner le 100e anniversaire de l'artiste. 9-Création un comité consultatif entre les gestionnaires (ICU) afin d'uniformiser la décoration sur les étages et s'assurer de la sécurité avec AICC gestion de risques et PCI ainsi qu'avec le Service d'entretien du bâtiment.	2024-12-01	En cours

Recommandation(s)	Élément(s) non conforme(s)	Moyen(s)	Échéancier	État d'avancement
5. S'assurer d'offrir quotidiennement aux résidents des activités stimulantes, significatives et adaptées.	• Les activités individuelles et de groupe proposées ne sont pas offertes sur une base quotidienne.	1- Mise sur pied du projet PAB dédié aux activités récréatives. 2 PAB par unité réalisent des activités récréatives de qualité d'une durée d'une (1) heure quotidiennement en plus des activités effectuées par les techniciennes en loisirs. 2- Les résidents bénéficient maintenant d'activités stimulantes, significatives et adaptées 7 jours sur 7 qui sont toutes inscrites dans le calendrier des activités de loisirs. Le calendrier est distribué aux unités de vie ainsi qu'à certains résidents. Des copies sont également disponible dans un présentoir à l'entrée de la salle Despatis.	février-mars 2024	Réalisé

CONSIGNES

- Validez l'information sur l'installation dans l'entête;
 - Détaillez un ou des moyen(s) réaliste(s) et mesurable(s) qui permettra ou permettront de satisfaire la recommandation détaillée sur la ligne;
- *Pour créer un deuxième paragraphe dans une cellule Excel, il faut appuyer et maintenir la touche "ALT" puis appuyer sur la touche "Retour".*
- Inscrivez une seule date par recommandation dans la colonne Échéanciers;
- Si l'établissement détermine plus d'un moyen pour une même recommandation, inscrivez les dates propres à chaque moyen dans la colonne Moyens, puis inscrivez la date où l'ensemble de la recommandation sera atteinte à titre d'Échéancier. Ce dernier paraîtra sur la page web.
- Inscrire l'état d'avancement correspondant à votre mise en œuvre de la recommandation lors de la transmission de la (des) reddition (s) de comptes;
 - Transmettre ce document .xls à chsld.die@msss.gouv.qc.ca 30 jours suivant la réception de celui-ci ainsi que la mise à jour aux dates indiquées dans la (les) reddition (s) de comptes.
- ** Pour la visite dont le résultat est préoccupant, le plan d'amélioration doit être approuvé par l'équipe ministérielle.*